

Un record de candidatures pour le Conseil Parisien de la Jeunesse !

Du 1^{er} au 31 octobre, les Parisiennes et Parisiens âgés de 15 à 30 ans étaient appelés à candidater pour faire partie du Conseil Parisien de la Jeunesse. Cette instance permet à 100 jeunes, habitant, étudiant, travaillant ou ayant une activité associative au sein de la capitale, d'être associés à l'élaboration des politiques publiques parisiennes.

Le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) est une instance de démocratie participative, créée en 2003, qui permet aux jeunes de s'engager pour Paris, d'organiser des actions citoyennes et d'être associés aux projets portés par la municipalité. Renouvelée tous les ans par moitié, le CPJ se compose de 100 conseillers tirés au sort, à parité, qui effectuent un mandat unique de deux ans.

Cette année, la Ville de Paris a reçu 1628 candidatures ! Ce nombre exceptionnel a plus que doublé depuis l'an dernier, signe de la vitalité démocratique de la Ville et de l'intérêt des jeunes Parisiens pour l'engagement citoyen, bien loin de l'image de défiance et de repli souvent prêtée à la jeunesse.

À l'issue d'un tirage au sort par un huissier de justice, la composition du nouveau Conseil Parisien de la Jeunesse a été arrêtée le mercredi 2 novembre. La moyenne d'âge des 50 hommes et 50 femmes membres du Conseil est ainsi de 23 ans et 86% d'entre eux habitent Paris, pour 14% résidant en banlieue.

En 2016, conformément à sa feuille de mission adressée par la Maire de Paris, l'instance a rendu un avis sur le schéma départemental de développement touristique, a participé aux jurys de l'appel à projets urbains innovants « Réinventer Paris », ou encore a rédigé une note de recommandations sur le projet de modification de la réglementation générale des jardins et bois de la Ville de Paris. Des représentants du CPJ ont également pu participer à de nombreux événements, dont le Sommet des Maires de la COP 21 à l'Hôtel de Ville, ou encore s'adresser aux élus du Conseil de Paris par une communication au mois de septembre 2016.

Les jeunes membres du Conseil Parisien de la Jeunesse ont de plus souhaité baptiser leur assemblée sous le nom, « Promotion Ernest Hemingway : Paris est une fête ». Comme chaque année, une nouvelle lettre de mission sera donc adressée au CPJ pour l'année 2017, au mois de décembre prochain.

« Le Conseil Parisien de la Jeunesse est une instance utile pour la Ville de Paris et primordiale pour les jeunes de la capitale. Que 1628 jeunes aient voulu participer cette année au CPJ démontre que la Ville de Paris a raison de faire confiance aux jeunes et de miser sur leur volonté de s'exprimer, de débattre et de donner leur avis pour une capitale encore plus ouverte, inclusive et participative. » souligne Pauline Véron, adjointe à la Maire de Paris en charge de la jeunesse et de la participation citoyenne.

Sous l'impulsion de Pauline Véron, l'instance du Conseil Parisien de la Jeunesse a été modernisée en 2014. Il est depuis plus représentatif grâce à l'augmentation du nombre de conseillers et à l'élargissement de la tranche d'âge concernée. Il est également mieux intégré à l'action de la collectivité : son avis est annexé aux projets du Conseil de Paris sur lesquels la Maire de Paris le consulte, il peut s'autosaisir des thématiques qu'il estime importantes et il produit des rapports sur des sujets liés à l'actualité municipale. Il peut aussi proposer des vœux au Conseil de Paris, pour attirer l'attention des élus sur des sujets cruciaux du point de vue de la jeunesse Parisienne.

Contact presse : Mathilde Pieraut / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61